

ZNIEFF de type II n° 3005-0000

Causse de Blandas

Identifiant national : 910011842

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Hérault et Gard

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département du Gard

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
30040	BLANDAS	3287 ha	36 %
30176	MONTDARDIER	2317 ha	25 %
30219	ROGUES	1869 ha	21 %
30016	ARRE	595 ha	7 %
30017	ARRIGAS	367 ha	4 %
30170	MOLIERES-CAVAILLAC	297 ha	3 %
30038	BEZ-ET-ESPARON	68 ha	1 %
30353	VISSEC	75 ha	1 %
30199	POMMIERS	55 ha	1 %
30009	ALZON	130 ha	1 %
30026	AVEZE	42 ha	0 %

Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34115	GORNIES	11 ha	0 %

Le Causse de Blandas est situé à l'ouest du département du Gard et au sud-ouest de la ville du Vigan. Il est constitué par le plateau du Causse de Blandas et son versant nord dominant la vallée de l'Arre. Il est bordé de versants abrupts avec au sud les gorges de la Vis, et à l'ouest et à l'est les vallées encaissées de la Vis et de l'Arre. Avec les Causses du Larzac et de Campestre, le Causse de Blandas fait partie des Causses méridionaux.

Comme les autres causses, il s'agit d'un haut plateau caractérisé par des assises calcaires et dolomitiques de nature karstique (présence d'avens, de grottes, de réseaux souterrains), par l'absence de cours d'eau en surface et par un relief relativement plat. Sa surface est située à une altitude proche de 550 mètres au sud et se redresse vers le nord pour atteindre environ 750 mètres. Dans la partie nord surtout, elle est ponctuée de collines calcaires parfois élevées mais aux formes douces (Serre Goutèze par exemple, point culminant du causse avec 955 mètres). Elle comporte également des chaos dolomitiques à l'origine de paysages ruiniformes, et de nombreuses dépressions, les dolines, au fond argileux et de dimensions variées. Au nord, les flancs du causse plongent dans la vallée de l'Arre pour atteindre des altitudes proches de 260 à 300 mètres.

La végétation est composée essentiellement de pelouses utilisées comme terres de parcours pour le bétail. La forêt occupe les zones les plus pentues à savoir les versants des reliefs émergeant du plateau et tout le flanc nord du causse. La densité de population est très faible, avec une agriculture dominée par l'élevage ovin extensif. Les cultures (prairies artificielles, cultures fourragère et cultures céréalières) se concentrent dans les dolines et les parties basses où se sont accumulés des matériaux fins. Quelques plantations de conifères, Pin noir (*Pinus nigra* subsp. *nigra*), sont disséminées çà et là.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Les Causses

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Causses de Blandas et de Campestre	7472.0 ha	82 %



Causse de Blandas

Identifiant national : 910011842

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Les Cévennes

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Cévennes des vallées et du Mont Aigoual	1631.0 ha	18 %

Les grands causses et les gorges

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Les gorges de la Vis	11.0 ha	0 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	2.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	34.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	27.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	7.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	141.0 ha	2 %
221	Vignobles	2.0 ha	0 %
231	Prairies	14.0 ha	0 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	603.0 ha	7 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	1193.0 ha	13 %
312	Forêts de conifères	356.0 ha	4 %
321	Pelouses et pâturages naturels	2642.0 ha	29 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	1200.0 ha	13 %
325	Landes	1535.0 ha	17 %
333	Végétation clairsemée	1357.0 ha	15 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Chaos dolomitique de la Belfort	3005-2039	132 ha	1 %



- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Pelouses de Camp Gourens	3005-2046	265 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Bois de la Tessonne	3005-2048	507 ha	6 %
ZNIEFF de type II	Gorges de la Vis et de la Virenque	3007-0000	2 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Gorges de la Vis	3007-3161	1 ha	0 %
ZICO	Gorges de la Vis et Cirque de Navacelles	LR08	8151 ha	89 %

Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	CAUSSE DE BLANDAS	FR9101383	7612 ha	84 %
SIC	GORGES DE LA VIS ET DE LA VIRENQUE	FR9101384	58 ha	1 %
ZPS	Gorges de la Vis et cirque de Navacelles	FR9112011	8684 ha	95 %
SAGE	SAGE Hérault	sage_10	9113 ha	100 %

Le périmètre retenu englobe toute la surface du plateau Causse de Blandas et intègre tout son flanc nord dominant la vallée de l'Arre. Sa délimitation est basée essentiellement sur des critères géomorphologiques, topographiques et humains. Elle se cale sur les éléments suivants :

- dans la moitié sud, la bordure du plateau en bordure des gorges de la Vis et de ses affluents ;
 - à l'est, à hauteur de Montdardier, le pied des versants des Rochers de la Tude et les zones urbanisées de Montdardier ;
 - au nord-est, la route D48 et le cours de la Glèpe entre Montdardier et Avèze ;
 - au nord, au pied du versant du causse, une succession de pistes, de chemins, de lisières de bois au contact de terrasses plus ou moins cultivées ;
 - au nord-ouest, les thalwegs du ravin d'Aurières et le ruisseau d'Airoles.
- Ainsi délimitée, la zone couvre une surface approchant 9100 hectares.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
22.3418	Groupements méditerranéens amphibies à plantes de taille réduite	-
34.514	Arènes dolomitiques des Causses	-

- Espèces végétales déterminantes et remarquables



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis flammea</i> Jacq.	Adonis flamme	à critères
<i>Agrostemma githago</i> L.	Nielle des blés	à critères
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Aquilegia viscosa</i> Gouan subsp. <i>hirsutissima</i> (Timb.-Lagr.) Breistr.	Ancolie très hirsute	stricte
<i>Arabis verna</i> (L.) R.Br.	Arabette de printemps	stricte
<i>Arenaria hispida</i> L.	Sabline hérissée	remarquable
<i>Armeria girardii</i> (Bernis) Litard.	Armérie de Girard	stricte
<i>Aster sedifolius</i> L. subsp. <i>trinervis</i> (Pers.) Thell.	Aster à trois nervures	stricte
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L.	Buplèvre à feuilles rondes	à critères
<i>Camelina microcarpa</i> Andrz. ex DC. subsp. <i>sylvestris</i> (Wallr.) Hiitonen	Caméline à petits fruits	à critères
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	Centranthe de Lecoq	remarquable
<i>Cotoneaster tomentosus</i> Lindl.	Cotonéaster tomenteux	massif central
<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte	Euphorbe de Duval	remarquable
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort.	Gagée des prés	stricte
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée des champs	à critères
<i>Galium timeroi</i> Jord.	Gaillet de Timéroï	remarquable
<i>Galium tricornutum</i> Dandy	Gaillet à trois cornes	à critères
<i>Genista pulchella</i> Vis.	Genêt élégant	stricte
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich.	Orchis odorant	stricte
<i>Hypericum hyssopifolium</i> Chaix	Millepertuis à feuilles d'hysope	stricte
<i>Inula salicina</i> L.	Inule à feuilles de saule	remarquable
<i>Jurinea humilis</i> (Desf.) DC.	Jurinée naine	stricte
<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.	Marguerite à feuilles de graminée	remarquable
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue	Marguerite vert-glaucue	remarquable
<i>Linum leonii</i> F.W.Schultz	Lin français	stricte
<i>Lotus delortii</i> Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz	Lotier de Delort	remarquable
<i>Minuartia capillacea</i> (All.) Graebn.	Alsine capillaire	stricte
<i>Noccaea caerulea</i> (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey. subsp. <i>occitanica</i> (Jord.) Kerguelen	Tabouret occitan	remarquable
<i>Ophrys aymoninii</i> (Breistr.) Buttler	Ophrys d'Aymonin	remarquable
<i>Paeonia officinalis</i> L. subsp. <i>microcarpa</i> Nyman	Pivoine officinale	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pinguicula longifolia</i> Ramond ex DC. subsp. <i>caussensis</i> Casper	Grassette des Causse	stricte
<i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth	Polystic en lance	massif central
<i>Saxifraga cebennensis</i> Rouy & E.G.Camus	Saxifrage des Cévennes	stricte
<i>Scorzonera austriaca</i> Willd. subsp. <i>bupleurifolia</i> (Pouzolz) Bonnier	Scorsonère à feuilles de buplèvre	stricte
<i>Scorzonera purpurea</i> L.	Scorsonère pourpre	stricte
<i>Teucrium rouyanum</i> H.J.Coste & Soulié	Germandrée de Rouy	remarquable
<i>Thymus dolomiticus</i> H.J.Coste	Thym de la dolomie	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripes</i>	Pélobate cultripède	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lycosa narbonensis</i>	-	stricte
<i>Uroctea durandi</i>	-	stricte

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chazara briseis</i>	Hermite	stricte
<i>Erebia epistygne</i>	Moiré provençal	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Glaucopteryx arion</i>	Azuré du Serpolet	stricte
<i>Hyponephele lupinus</i>	Louvet	stricte

Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Bythinella navacellensis</i>	-	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna affinis</i>	-	remarquable
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon	remarquable
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	stricte



Causse de Blandas

Identifiant national : 910011842

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	remarquable
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Stenobothrus fischeri</i>	-	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

La région des grands Causses, en particulier les causses méridionaux auxquels se rapporte le causse de Blandas, constitue un ensemble régional particulièrement original qui abrite un grand nombre d'espèces endémiques. C'est un territoire peu artificialisé aux paysages pittoresques, naturels et sauvages, et qui est caractérisé par une activité principalement pastorale, une très faible densité d'habitations et une rareté de l'eau. L'apparente uniformité des paysages qui s'exprime par des étendues de pelouses à l'aspect steppique est à nuancer par la présence d'une mosaïque de milieux liés à la dynamique de la végétation et aux usages anthropiques passés et actuels. A l'aspect désolé et plat des paysages que constituent les parcours à moutons s'ajoutent des milieux particuliers tels que les chaos dolomitiques aux rochers ruiniformes, les dolines généralement cultivées, les mares et lavognes parmi les rares milieux aquatiques rencontrés sur les plateaux des causses. Ce paysage contraste fortement avec les flancs des causses, escarpés et boisés.

Ce territoire est un réservoir très riche et diversifié pour la faune et la flore. Outre de nombreuses plantes endémiques des Causses, il comprend également d'important affleurements dolomitiques qui accueillent des formations végétales et des plantes peu représentées dans la région, de grandes surfaces de pelouses et de fourrés refuges pour une faune abondante, des mares accueillant tout un cortège particulier d'animaux... Ces enjeux sont répartis sur l'ensemble de la zone et ont permis de définir 3 ZNIEFF de type I.

Aux origines, la forêt dominait sur le Causse. Aujourd'hui, suite à la déforestation très ancienne par l'homme et au développement de l'élevage ovin, les principaux faciès de végétation sont dominés par les pelouses sèches. Celles-ci couvrent de vastes surfaces et sont constituées principalement par le Brome érigé (*Bromus erectus*), ou le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum* subsp. *rupestre*) dans les zones de moindre pâturage ou recolonisées par les ligneux.



Causse de Blandas

Identifiant national : 910011842

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Elles sont fréquemment associées à des landes à Buis (*Buxus sempervirens*) et à Genévrier commun (*Juniperus communis*) sur les croupes et coteaux calcaires, ou des fourrés à Prunellier (*Prunus spinosa*) aux abords de milieux anthropisés (dolines...).

Au niveau des zones dolomitiques, apparaît un habitat naturel déterminant, les « Arènes dolomitiques des Causses ». C'est dans ce type de milieu que se développent des plantes patrimoniales endémiques des Causses comme l'Armérie de Girard (*Armeria girardii*) ou le Thym de la dolomie (*Thymus dolomiticus*).

Dans les autres types de pelouses, souvent rocailleuses, de nombreuses autres espèces végétales patrimoniales s'observent également : la Jurinée naine (*Jurinea humilis*), l'Alsine capillaire (*Minuartia capillacea*) et le Genêt élégant (*Genista pulchella*) dans les pelouses très rocailleuses et écorchées des crêtes, la Scorzonère pourpre (*Scorzonera purpurea*), la Scorzonère à feuilles de buplèvre (*Scorzonera austriaca* subsp. *bupleurifolia*) ou le Lin français (*Linum leonii*) dans les pelouses sèches...

Ces milieux comptent également de nombreuses espèces animales patrimoniales :

- des papillons, parmi lesquelles l'Hermite (*Chazara briseis*), le Moiré provençal (*Erebia epistygne*), l'Azuré du serpolet (*Glaucopsyche arion*)... ;
- un criquet, *Stenobothrus fischeri*, espèce endémique du nord de l'Espagne et du sud de la France ;
- plusieurs oiseaux dont le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), la Pie grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) et la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) dans les zones plus buissonnantes... ;
- un reptile, le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), dans des pelouses associant des zones buissonnantes.

Ces vastes espaces peu boisés représentent d'importants territoires d'alimentation pour les rapaces. C'est le cas par exemple de l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et du Vautour fauve (*Gyps fulvus*) qui nichent à proximité, dans les gorges séparant les différents causses.

Les formations forestières présentent différents faciès. Les bois du plateau sont essentiellement composés de taillis de Chêne blanc (*Quercus pubescens*) et de quelques plantations de résineux. Sur le versant nord la chênaie de Chêne blanc est également présente et occupe l'espace avec des peuplements de Hêtre (*Fagus sylvatica*) qui se cantonnent aux zones les plus fraîches. Ces derniers abritent des espèces végétales patrimoniales avec l'Arabette de printemps (*Arabis verna*) et la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *microcarpa*). Dans ces grandes pentes, les éboulis et vires rocheuses qui marquent la bordure du plateau accueillent l'Ancolie très hirsute (*Aquilegia viscosa* subsp. *hirsutissima*), plante endémique très rare dont l'aire de répartition est comprise entre les causses méridionaux, les Corbières orientales et le Conflent.

Les cultures céréalières sont implantées dans les dolines du plateau à la faveur de sols fins profonds et à meilleure réserve en eau. Elles sont conduites de manière extensive et se singularisent par un important cortège de plantes patrimoniales messicoles : Adonis flamme (*Adonis flammea*), Gaillet à trois cornes (*Gallium tricornutum*), Gagée des champs (*Gagea villosa*), Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*), Caméline à petits fruits (*Camelina microcarpa* subsp. *sylvestris*)...

Plusieurs mares et lavognes anciennement aménagées par l'homme pour abreuver le bétail ponctuent le périmètre. Bien que leur mise en eau soit aléatoire, elles jouent un rôle important pour l'alimentation en eau de la faune et abritent plusieurs espèces animales patrimoniales :

- un batracien, le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*) ;
- plusieurs espèces de libellules parmi lesquelles le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)...

Sur les versants nord, les quelques sources et suintements abritent une plante endémique très rare des Causses, la Grassette des Causses (*Pinguicula longifolia* subsp. *caussensis*), ainsi qu'un mollusque endémique des Causses lié aux sources et résurgences, *Bythinella navacellensis*.

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Les pelouses renferment les principaux enjeux du territoire. Elles sont menacées par une colonisation spontanée par les ligneux qui entraîne une fermeture progressive des milieux. Cette dynamique naturelle s'est mise en place progressivement à la suite de la déprise du pastoralisme accélérée dans les années 1950, et constitue la principale menace pour la conservation de la biodiversité du site. A cette menace naturelle s'ajoute une seconde d'origine anthropique avec les reboisements monospécifiques de résineux qui eux-même entraînent une colonisation par des essences forestières. Cette pratique se fait aux dépens des milieux ouverts. Elle se traduit par une banalisation du paysage et un appauvrissement important de la faune et de la flore.

Cette ZNIEFF est en grande partie incluse dans deux sites Natura 2000 (un SIC et une ZPS) et est concernée par le programme de gestion des espaces agricoles, pastoraux et forestiers sur les Causses gardois mené dans le cadre d'OCAGER (opérations concertées d'aménagement et de gestion de l'espace rural). Ces différentes mesures et actions



devraient permettre la mise en place de mesures favorables au maintien du patrimoine biologique.

5. Sources documentaires et bibliographie

- Braun-Blanquet J. & G., 1971 - Les pelouses steppiques des Causses méridionaux. S.I.G.M.A., comm. n°192, *Vegetatio* 22 (4-5) : 201-247
- Bernard C., 1997 - Flore des Causses (Premier supplément). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, (28) : 61-76
- Bernard C., 1999 - Flore des Causses (Troisième supplément). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, (31) : 257-268
- Gaultier C., 1989 - Relations entre pelouses eurosibériennes (*Festuco-Brometea* Br.-Bl. Et Tx. 43) et groupements méditerranéens (*Ononido-Rosmarinetea* Br.-Bl. 47). Etude régionale (Diois) et synthèse sur le pourtour méditerranéen nord-occidental. Thèse Univ. Paris-Sud Orsay, 194 pp.
- Liou Tchen Ngo, 1929 - Études sur la géographie botanique des Causses. Thèse, 219 pp.
- Lordemus A., 2000 - Caractérisation phytoécologique et patrimoniale des pelouses du Larzac méridional. Mémoire de DESS "Génie écologique", Université Paris-Sud XI, 44 pp.
- Vanden Berghen C., 1963 - Étude sur la végétation des grands causses du Massif central de la France. Société Royale de Botanique de Belgique, 285 pp.

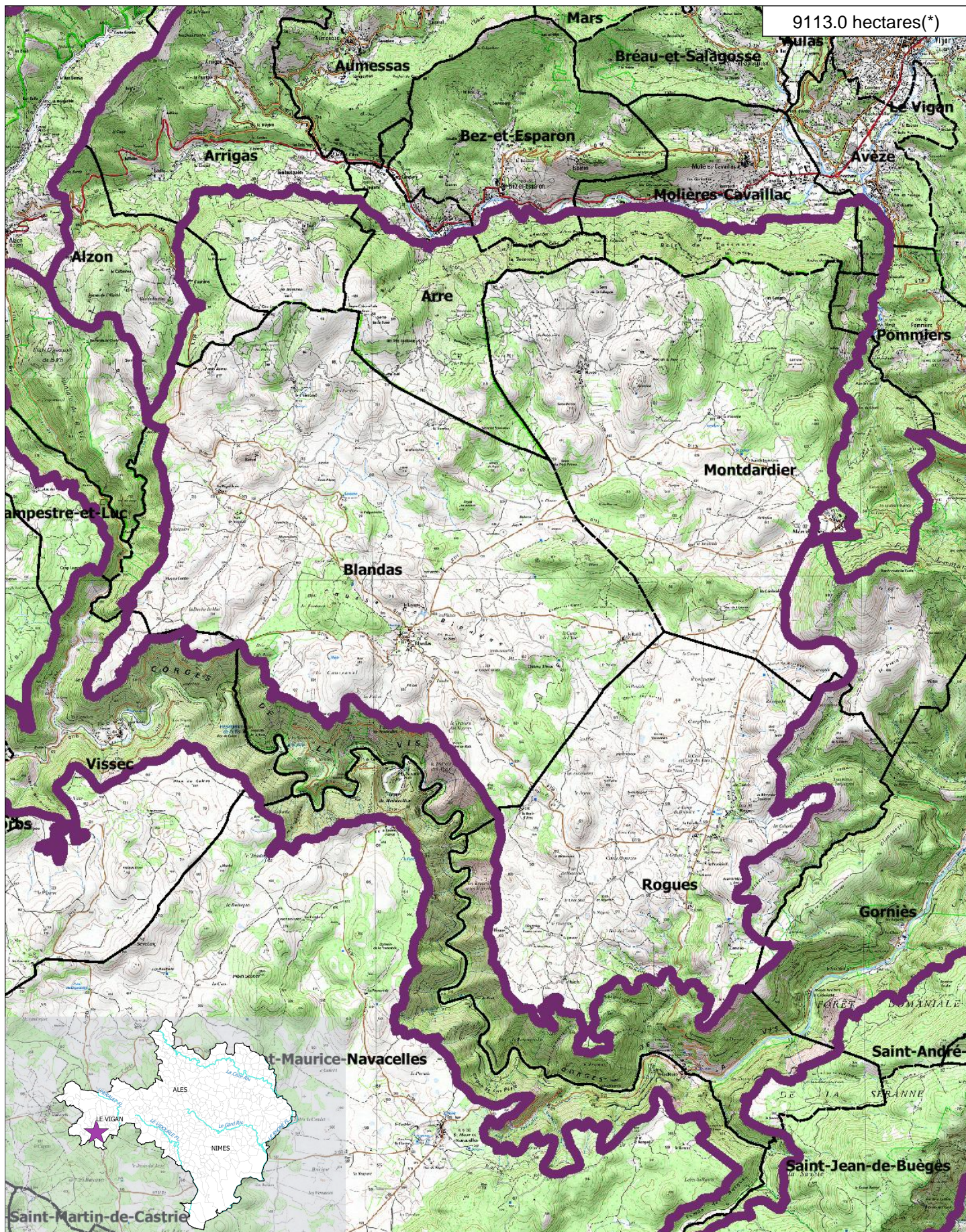
ZNIEFF de type II
n° 3005-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Causse de Blandas

Département(s) :
Hérault et Gard


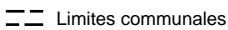

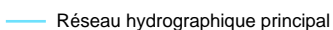
9113.0 hectares(*)

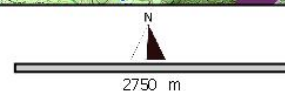


Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2642ET, 2641ET
Fond : IGN SCAN25

Légende

	ZNIEFF type II		Limites communales
	ZNIEFF type I		Réseau hydrographique principal



Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.
*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.



ZNIEFF
de type II
n° 3005-0000

Causse de Blandas

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	